

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

MELANGES RELIGIEUX

Scientifiques, Politiques et Littéraires.

Vol. 7.

MONTREAL, MARDI, 2 JANVIER 1844.

No. 15.

ADRESSE AUX PATRONS DES MELANGES RELIGIEUX.

RECHERCHE DU BONHEUR.

La vie est un pèlerinage
Où nous marchons de regrets en regrets.
Toujours d'un vain bonheur la séduisante image
Nous présente de loin ses perfides attraits ;
Nous brûlons de l'atteindre et nous courons après ;
Mais nous ne poursuivons qu'un fantôme volage.
A nos yeux étonnés, chaque âge
Du l'âge précédent révèle les bienfaits :
Il n'est plus tems, ils ont fui pour jamais.
Ces bienfaits, l'homme les regrette
Dès qu'il ne peut plus en jouir.
Son ame, toujours inquiète,
Néglige le présent, aspire à l'avenir.
Aux jours brillans de son adolescence,
Même dans ces momens de joie et d'abandon,
Où de tous les plaisirs la vive jouissance,
Avec son cœur enivrant sa raison,
Semble l'envelopper d'un riant tourbillon,
Au milieu des festins, des chants et de la danse,
Il regrette ces jours de paix et d'innocence,
Si sereins et si purs, mais sitôt disparus,
Ses jeux, ses compagnons, et leur bruyant délire,
(Doux momens envolés sur l'aile du Zéphyre !)
Ses parens à peine connus,
Et l'amour d'une mère et son tendre sourire...
Hélas ! hélas ! l'homme toujours soupire
Au souvenir des jours qui ne sont plus.

La jeunesse a passé : l'âge mûr lui succède,
Saison du froid calcul et des graves travaux.
L'amour d'avoir à son tour le possède,
Tyran qui ne connaît ni trêve, ni repos ;
S'il s'empare d'un cœur, tout autre amour lui cède.
L'homme dès-lors commence à subir le malheur.
Il fuit le monde ; et dans sa solitude,
Où de la paix en vain il cherche la douceur,
Il a pour tout plaisir les ennuis de l'étude.
La douleur et l'inquiétude
A l'envi déchirent son cœur.
Adieu le doux sourire ! une sombre tristesse
A terni l'éclat de ses yeux.
Les chagrins dévorans, les soucis ténébreux
De ses traits obscurcis ont banni l'allégresse.
D'un monde qu'il connaît, aujourd'hui détrompé,
D'affaires, de procès nuit et jour occupé,
Accablé sous le faix des choses de la vie,
Il regarde en arrière, il gémit, il s'écrie
" O mes beaux jours ! qu'êtes-vous devenus !

Qui me rendra ces biens que je n'ai qu'entreus,
Cette vive gaieté que la jeunesse inspire,
Les grâces et les ris et leur folâtre empire !
Hélas ! hélas ! l'homme toujours soupire
Au souvenir des jours qui ne sont plus.

Cependant sur son front l'âge imprime sa trace :
L'homme s'approche du tombeau.
Son feu s'éteint ; la vieillesse le glace.
Chaque jour de ses jours voit pâlir le flambeau.
A des rêves brillans succèdent
De funestes réalités.

Mille soins importuns à toute heure l'obsèdent :
Il se voit entouré de tristes vérités.
Le monde, son orgueil, sa superbe ignorance
Et sa vaine magnificence,

Fascinaient tour à tour son regard ébloui.
L'amour et l'amitié, le désir, l'espérance,
Tout l'a trompé, tout l'a trahi.

Déjà son œil se trouble et ses cheveux blanchissent,
Ses derniers jours ne sont qu'infirmité.

Sous le fardeau des ans ses pas se ralentissent :
Il touche à la maison de son éternité.

Enseveli dans sa noire tristesse,
Il se lamente ; il déplore sans cesse

Des jours évanouis la joie et les attraits,
Et l'enfance naïve, et la vive jeunesse,
En ce tems de santé, de force et d'allégresse,
Dont il méconnut les bienfaits.

A ses sombres pensées son cœur ne peut suffire :
Il se consume en souhaits superflus.
Hélas ! hélas ! l'homme toujours soupire
Au souvenir des jours qui ne sont plus.

Mais à sa chaîne enfin le prisonnier échappe :
Le voilà libre, et libre pour jamais.

Ses yeux se ferment ; la mort frappe
Et termine à la fois sa vie et ses regrets...

Seul, étonné, sans appui, sans refuge,
Il se trouble, il frémit devant son créateur...

Mais tout à coup, au pied du tribunal du juge,
Il voit couler le sang du Rédempteur.

En jaillissant sur lui, ce sang expiatoire
Efface ses erreurs, fait briller ses vertus.

Admis au séjour des élus,
Le Chrétien, jouissant enfin de sa victoire,
Sent redoubler son bonheur et sa gloire
Au souvenir des jours qui ne sont plus.

CORRESPONDANCE.

TRAIT DE CHARITÉ.

M. L'ÉDITEUR,

A douze lieues environ de Montréal vivait un homme, qui joignait à beaucoup d'autres vertus une charité exemplaire. Sa mère et une sœur qui vivaient avec lui, étaient les instrumens de ses bonnes œuvres. Il jouissait d'un revenu considérable; mais ses abondantes aumônes le mettaient toujours à l'étroit. Préférant à ses aises propres celles de son prochain, il se dépouillait souvent pour habiller les autres. La plupart du temps, il n'avait qu'un habit à son usage. Mais un jour, soit qu'il y eut alors moins de mendians, soit que ses épargnes fussent plus considérables, il trouva moyen de faire faire un autre habit de dessus, celui dont il se servait n'étant pas suffisamment propre pour se présenter en société. L'on ne fut pas longtems sans en avoir connaissance. Les pauvres, attirés comme des touts affamés à l'odeur de la viande fraîche, dévinaient déjà ce qui en était. L'un d'eux (qui à la vérité n'était pas sans besoin d'assistance,) se présenta à lui pour être habillé; car il était en lambeaux. Il en aurait moins fallu pour toucher le cœur généreux et compatissant de notre homme de bien. Déjà il se levait pour satisfaire les désirs du pauvre, mais sa sœur, qui était aussi affectionnée au bien-être de son frère qu'à celui des pauvres, et voyait qu'il allait encore se dépouiller, en donnant peut-être son meilleur habit, voulut l'empêcher pour cette fois de donner des hardes. Qu'allez-vous donner à ce pauvre, dit-elle; vous n'avez rien! — Eh quoi! reprit-il, n'ai-je pas deux habits, en ayant fait faire un neuf tout dernièrement? Donnez-lui en un des deux. Mais sa bonne sœur, observant que le pauvre était d'une taille plus mince que celle de son frère, profita de cette circonstance pour le détourner, de donner ses habits: car, disait-elle, si on le laisse faire, les deux habits passeront bientôt; et il n'aura pas le moyen de les renouveler. Mon frère, dit-elle alors, ça ne fera pas, car vos habits sont trop grands pour cet homme. N'importe, dit-il, il faut l'habiller: il en a besoin. — Eh bien, dit la sœur en murmurant, lequel voulez-vous que je donne? — Celui qui lui fera le mieux, répondit le charitable frère.

BULLETIN.

Encore la résignation. — Supplément au Missel romain.

Dans notre dernier numéro, nous avons dit qu'en suivant la marche indiquée par M. D. B. Vigier, on aurait vu plus clairement la fausseté des raisons que le parti opposé publie maintenant sur la cause de la résignation du ministère. Nos lecteurs pourront se convaincre de la justesse de cette assertion, en apprenant quelques-uns des motifs qu'on prête aux honorables résignants. Car ils désirent sans doute savoir quelles peuvent être ces motifs différens de ceux qu'on a vus et que les ex-ministres ont allégués eux-mêmes. S'il fallait recueillir tout ce qui se débite tant sur les papiers-nouvelles, que dans les conversations particulières, de la part des opposans comme des partisans, dans les confidences à l'oreille, comme dans les rumeurs publiques, dans les caquets de salon, aussi bien que dans la jactance des individus, nous n'en finirions point. C'est pourquoi nous ne ferons qu'indiquer ceux de ces motifs qui ont une couleur plus spécieuse. Les opposans les plus accrédités dans le parti, prétendent d'abord que le ministère comptait trop sur sa force et sur son influence, ce qui l'a engagé dans des démarches injustes et inconsidérées qui ne pouvaient qu'aboutir à sa déroute. L'arrogance et les injures de quelques-uns des membres de l'ex-ministère commençaient aussi à le rendre insupportable à leurs plus chauds adhérens. Une espèce de jalousie parmi les uns, parmi les autres une certaine roideur de caractère qui ne connaissait pas de ménagement, en dégoutaient encore quelques-uns de leur charge. S'apercevant, disent-ils, de la perte inévitable de leur influence et de l'impossibilité de demeurer au pouvoir, sans chanter une espèce de palinodie, dans la plupart des grandes mesures que l'enivrement de leur pouvoir presque illimité, leur avait fait imprudemment entreprendre, ils préférèrent donner leur résignation que d'essayer une désaite. Mais pour donner à leur démarche une air de légitimité et ne paraître pas sortir par une mauvaise porte, ils cherchèrent quelque chose au gouverneur et eurent soin, pour relever, s'il était possible, leur popularité, d'ajouter à leur détermination une couleur de patriotisme. Pour donner une tournure plausible à leur accusation contre l'ex-ministère, les meneurs ont soin de relever toutes les circonstances; de temps, pendant une session très importante et des plus fructueuses: de manière, faisant accompagner leur conduite de démarches illégales, intolites, grossières même envers le gouverneur; par les moyens employés, insultant ceux qui veulent élever la voix pour exprimer leur sentiment, empêchant un des plus sages et des plus fermes défenseurs du pays d'être entendu; l'accusant même, par charité sans doute, d'avoir perdu l'esprit. Enfin ils prétendent que leur exaspération

était si grande que personne n'osait lever la voix pour réclamer. Voilà une partie des accusations que publient contre l'ex-ministère, non seulement ses ennemis, mais encore ceux qui étaient regardés comme ses meilleurs amis. On peut voir par là ce que peuvent la jalousie, l'intérêt, et la passion, et combien il est prudent de ne rien négliger pour se mettre en état de repousser de semblables inculpations, quand on le peut. Pour montrer d'un trait jusqu'où peut aller l'exaltation de parti, nous terminerons par ce peu de mots d'un journal de Kingston qui annonçait aussi à ses lecteurs la nouvelle de la résignation du ministère.

«*Debout! Bretons!! C'est la crise des tems!!!*»

Dieu merci! Nous avons à annoncer que le *Ministère tyrannique, persécuteur, exclusif, gaspillard, faiseur de taxes, impie (sabbath-breaking) ivrogne, debauché... est à sa fin.*

Voilà une somme d'épithètes assurément bien étrange et que plusieurs des honorables résignants étaient loin de mériter. Cependant tel est l'aveuglement de l'esprit de parti, que cette nomenclature a trouvé des approbateurs. Tant il est vrai qu'une marche différente eut épargné cette bordée d'injures, et les maux qui peuvent suivre de cet état d'agitation, (nous allions dire, d'anarchie) où se trouve actuellement la province.

Les nouveaux supplémens du Missel Romain sont maintenant sortis de sous presse, en *in-folio* et en *in-quarto*. MM. les curés pourront s'en procurer à l'Evêché et voudront bien marquer quel format ils désirent avoir, s'ils les font venir par commission.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

FRANCE.

— Il était depuis longtemps question de la démission de Mgr. de Trélissac, motivée par l'âge avancé et l'état d'infirmité de ce vénérable prélat. Mgr. l'évêque de Montauban paraît s'être déterminé à s'adresser au Souverain Pontife; car le roi des Français a nommé au siège de Montauban M. l'abbé Doney, chanoine titulaire et théologal de la métropole de Besançon. Mgr. Jean Chandru de Trélissac, né au château de ce nom (Dordogne), le 22 mars 1759, était grand-vicaire de Bordeaux avant de monter sur le siège de Montauban. Il a été sacré le 24 novembre 1833. On assure qu'un canonicat de Saint-Denis lui est réservé.

En même temps que le roi des Français a pourvu par la nomination de M. Doney à la vacance de Montauban, il a nommé au siège de Troyes M. Debella, curé de Nantua, au diocèse de Belley, et au siège archiepiscopal de Sens, Mgr. Jolly, évêque de Séez. Il ne restera donc plus à pourvoir qu'à la vacance qu'entraînera la translation par Sa Sainteté de Mgr. l'évêque de Séez à l'archevêché de Sens.

ASIE.

— La mission du Maduré, confiée aux Jésuites, vient de faire deux pertes douloureuses. Les PP. Faure et Garnier ont succombé victimes de leur zèle et des malignes influences d'un climat funeste aux constitutions européennes. Le P. Garnier, né dans le diocèse de Besançon, et l'un des quatre premiers missionnaires jésuites arrivés dans l'Inde en 1837, avait bâti une grande et belle église à Triohinopoly, et une autre à Maduré. Il venait depuis quelques mois d'être nommé supérieur de la mission.

La mission de Forée, si lointaine et si périlleuse, dont on ne recevait aucune nouvelle, inspire les craintes les plus sérieuses. Mgr. Castro, administrateur du diocèse de Pékin, a écrit à Macao qu'il avait reçu en janvier 1843 des nouvelles de Corée qui annonçaient que Mgr. Imbert et ses deux seuls missionnaires européens, MM. Mauban et Chasten, avaient été décapités en septembre 1839. Soixante-dix chrétiens avaient aussi obtenu la couronne du martyre par le même supplice, et cent quatre-vingts autres par celui de la strangulation. Voilà donc la terre de Corée arrosée par le noble sang de l'Eglise de France! Voilà, pour la congrégation des Missions-Etrangères, de nouveaux Frères marqués du sang de l'agneau sans tache, couverts du manteau de pourpre, revêtus de la couronne et de l'auréole de gloire des martyrs! Voilà pour nous tous, Français et chrétiens, de nouveaux intercesseurs dans le ciel. Des lettres de Chino annoncent que deux de nos missionnaires français se sont dirigés vers les frontières de la Corée, pour prendre, sur le champ des combats apostoliques, la place de trois illustres et vénérables martyrs.

— Deux missionnaires des Missions-Etrangères avaient été envoyés, il y a quelque tems, aux îles de Nicobar. A peine étaient-ils arrivés, que l'un d'eux fut assassiné par les habitans. On avait généralement cru que la victime de leur cruauté était M. Chopard, du diocèse de Besançon. Une lettre récente lui apprend que l'heureux missionnaire, dont le sang a été versé à son entrée dans la carrière apostolique, est son confrère, M. Beuty, parti de France en même temps que M. Chopard.

Mgr. Hilaire, vicaire apostolique de Syngapour, se préparait à visiter Malacca, où M. Bigadet doit être placé. Le navire espagnol *Victoria*, en route de Cadix à Manille, venait de toucher à Syngapour. Il avait à son bord vingt prêtres espagnols, membres de divers ordres religieux. On vient

de poser la première pierre d'une nouvelle église à Syngapour. La liste des souscriptions pour l'érection de cette maison de prière, présente en tête le nom de la reine des Français pour une somme de 4,000 fr. Les consuls des diverses nations, ainsi que le représentant britannique, y ont aussi joint leur offrande. Les Chinois résidant dans la ville ont particulièrement signalé leur générosité.

ÉTATS-UNIS.

—On sait que, chaque année, le 4 juillet, toutes les villes de l'Union, tous les villages, tous les collèges, toutes les écoles célèbrent à l'envi, comme un joyeux anniversaire, le jour où le congrès assemblé à Philadelphie proclama, en 1776, l'indépendance américaine. Partout des discours sont adressés au public, partout la foule se presse autour de l'orateur, et chacun des auditeurs a fait un critique sévère. A Louisville, le R. P. Larkin, (P) de la Compagnie de Jésus, fut choisi, cette année, pour porter la parole. Les officiers de l'état-major lui envoyèrent une députation pour le prier de vouloir bien prononcer, dans le camp même dressé pour la cérémonie, un discours analogue à la fête du 4 juillet. Le Père jésuite essaya vainement d'en décliner l'honneur; il lui fallut céder à des instances répétées. Le dimanche 2 juillet, deux capitaines en uniforme se rendirent en voiture au domicile du Père, et l'invitèrent à se rendre avec eux au lieu où l'attendaient les bandes militaires, et un nombreux concours de personnes de tout rang, professant diverses religions. Arrivé au camp, qui était situé à trois milles de la ville, le Père Larkin, s'adressant d'abord aux officiers de l'état-major qui l'entouraient, leur dit gracieusement: "Messieurs, vous n'avez point voulu venir ici sans être revêtus de votre brillant uniforme, et je vous en félicite; mais vous trouverez bon, sans doute, que je revête aussi le mien." Alors, chose un peu extraordinaire pour qui connaît les mœurs américaines, le Père se revêtit de sa soutane, prend un surplis et une étole; puis, faisant le signe de la croix, que font avec lui de nombreux auditeurs, il commence son discours, prenant pour texte ces paroles de l'Évangile: *Veritas liberabit vos.* (Saint Jean, VIII, 32.)

Le Père Larkin parla pendant près de deux heures, tenant en suspens son nombreux auditoire et le ravissant d'admiration. Voici une courte analyse de ce remarquable discours; elle nous a été transmise par un témoin de cette fête nationale.

L'orateur exposa la véritable liberté de l'homme dans sa source; il démontra qu'elle n'existe qu'avec la révélation. Perdue dès le commencement par le péché originel, dans le paradis terrestre, elle n'a été rendue à l'homme que sur le Calvaire et par la croix du Rédempteur... Point de liberté chez les nations païennes... La liberté tant vantée des anciens peuples a été examinée.—Les Égyptiens, les Assyriens, les Perses, les Grecs et les Romains avec de nombreux esclaves, ont fourni successivement des tableaux d'autant plus intéressants, qu'ils étaient plus inattendus, et tout-à-fait nouveaux pour l'auditoire.—Le peuple juif seul a la liberté, parce qu'il a la révélation.—Tant qu'il reste fidèle à Dieu, il conserve sa liberté, même sous ses rois; il la perd dès qu'il devient infidèle.—Le christianisme, qui est le complément de la révélation, apporte aux hommes la liberté avec la civilisation. Les peuples qui l'embrassent deviennent libres, mais non pas tous de la même manière.—Ceux qui le rejettent, sont eux-mêmes rejetés de Dieu, ou restent dans la barbarie.—Le peuple romain, comme peuple, ferma les yeux à sa lumière et le persécuta pendant trois siècles. Comme peuple, il est rejeté de Dieu. Il disparaît de la scène du monde, et se trouve remplacé par les peuples du Nord qui sortent de l'état de barbarie en embrassant le christianisme. Le premier empereur chrétien est aussi le premier législateur qui comprenne les droits de l'homme, et porte des lois en faveur de sa liberté.—Les nations chrétiennes se forment toutes avec le principe de la liberté; mais ce principe, commun à toutes, est développé dans chacune selon ses besoins, ses habitudes, son caractère, et, pour ainsi dire, son tempérament.—Mais, comme les grandes maladies sont suivies de longues convalescences, ainsi les grandes révolutions ne s'opèrent qu'avec des siècles.—Les nations chrétiennes se perfectionnent sous le rapport de la civilisation et de la liberté, à mesure qu'elles se pénètrent davantage de l'esprit du christianisme.—Celles qui présentent le plus haut degré de civilisation et de liberté, sont aussi celles dont l'esprit du christianisme pénètre davantage les institutions, les lois, les fêtes nationales, la littérature, les habitudes et les mœurs. À mesure que les sociétés chrétiennes perdent de cet esprit du christianisme, elles perdent aussi de leur civilisation et de leur liberté.—Dès le IV^e siècle, cet esprit se perdit chez un grand nombre. Arien porte atteinte à la révélation et nie la divinité de Jésus-Christ: alors la persécution prend une autre forme; le sang des chrétiens est versé par des chrétiens.—D'autres siècles présentent d'autres horreurs, qui, toutes, confirment le principe que, hors de la révélation et de l'autorité qui en est la dépositaire, il n'y a qu'esclavage et barbarie, et que, dès qu'un prince temporel usurpe l'autorité spirituelle, et veut être à la fois César et Pontife, il est nécessairement tyran et persécuteur.—Exemple d'Henri VIII... L'Angleterre séparée de l'Église perd son ancienne liberté; elle persécute; mais elle perd l'esprit qui, auparavant, faisait sa force, et était l'âme de ses institutions.—L'esprit du christianisme

l'abandonne à son sens réprouvé.—Son gouvernement s'aveugle, son administration s'égaré de plus en plus; les fautes succèdent aux fautes, les persécutions aux persécutions, jusqu'à ce qu'enfin la perte de la plus belle de ses colonies (les États-Unis) vienne lui dessiller les yeux et la rappeler à des sentimens meilleurs et à des vues plus sages. Quelle gloire pour l'Angleterre, si elle pouvait aujourd'hui se regarder comme la mère patrie de cette nation nouvelle et généreuse qui occupe actuellement ce beau, ce riche, cet immense pays des États-Unis!.."

Ce discours a reçu les applaudissemens unanimes de l'immense multitude réunie autour de l'orateur: tous, les protestans comme les catholiques, ont donné des témoignages non équivoques de leur entière satisfaction, je dirais même de leur admiration.

Voici comment s'exprime l'*Avocat Catholique*, journal de Louisville, dans son numéro du 15 juillet 1843.

"Nous espérons que quelque un des auditeurs qui ont eu le loisir d'entendre l'éloquent et admirable discours du Père Larkin au camp de Louisville, en aurait fait une analyse pour l'insérer dans nos colonnes. Il serait en effet à souhaiter, tant pour ceux qui l'ont entendu que pour ceux qui n'ont pas eu ce plaisir, que le respectable orateur voulût bien le livrer au public."

Le *Moniteur (The Advertiser)*, journal protestant de la ville, édité par M. Henri C. Pope, s'exprimait ainsi, en rendant compte de ce discours:

"Nous avons entendu, dimanche soir, un discours adressé par R. P. Larkin, à une immense assemblée composée de citoyens et de militaires. L'orateur n'aurait pu choisir un sujet mieux approprié à la circonstance, ni remplir d'une manière plus heureuse la tâche vraiment difficile qui lui était imposée. La profonde érudition et le style châtié de cet illustre Jésuite revêtirent le sujet monotone de notre régénération nationale de formes nouvelles et polies, et entièrement inconnues à son auditoire, en joignant aux solennels enseignemens de l'histoire et de la sainte Écriture, une dignité et une chaleur qui subjuguèrent les cœurs, et ravirent de plaisir et d'admiration ses nombreux auditeurs."

"Vu de loin dans son sanctuaire champêtre, sa taille majestueuse s'élevait de la plate-forme sur laquelle il était debout, presque jusqu'aux branches de chêne qui le couvraient, ses vêtements sacerdotaux contrastant admirablement avec les brillans uniformes, sa figure animée et son geste rapide commandant l'attention du soldat immobile et du chrétien respectueux, ranimèrent les souvenirs presque éteints des scènes merveilleuses du moyen âge, et nous reportèrent à ces temps chevaleresques, où un humble ministre de l'Église romaine passait en revue des légions de chrétiens, qui, tout hâchés de fer, allent combattre contre l'infidèle pour la délivrance du Saint-Sépulcre."

Aux témoignages d'un journal catholique et d'un journal protestant, ajoutons, en terminant, celui d'un ancien juge d'État, homme de lettres, professant aucune religion. Voici en quels termes il exprima sa satisfaction au Père Larkin lui-même: "Monsieur, lui dit-il, je n'avais entendu jusqu'à présent que le chant ennuyeux du coucou, et chaque année, à pareil jour, j'avais à désirer que l'indépendance de l'Amérique fût chantée sur un air nouveau. Enfin, monsieur, vous êtes venu briser la monotonie, et je suis enchanté que Louisville ait fourni au Kentucky l'artiste que j'attendais." La forme bizarre de ce compliment ne lui ôte rien de sa valeur.

—Monsieur Odin est parti pour le Texas. Sa santé paraît assez bien rétablie pour qu'il puisse reprendre sans danger le cours de ses travaux apostoliques.

Propagateur Catholique.

—Monsieur Timon, visiteur des Lazaristes de l'Amérique du Nord, est parti pour St. Louis, ainsi que tous les membres de la congrégation de Saint-Lazare, arrivés de France avec lui en novembre dernier. Les uns se rendent à St. Louis, les autres doivent rester au Séminaire de l'Assomption.

Idem.

—Plusieurs Sœurs de la Charité sont arrivées à la Nouvelle-Orléans, venant d'Emmitsburg. Plusieurs sont destinées pour l'Asile des orphelines de Mobile. Les autres resteront en cette ville, à l'Asile des orphelines et à l'hôpital de charité.

Idem.

NOUVELLES POLITIQUES.

CANADA.

Gouvernement responsable:—Voici ce que le *British Colonist* de Toronto dit dans un de ses derniers numéros.

"Nous sommes à même de pouvoir dire, sur la meilleure autorité, que la confiance dans les intentions du gouvernement que les derniers votes démontrent, et l'excellente bonne humeur qui a régné parmi les membres, et surtout parmi ceux du Bas-Canada, n'ont pas été sans effet; et que Sir Charles Metcalfe, ayant égard à la décision de la branche populaire de la législature, en faveur des vues et des principes de M. Baldwin sur le gouvernement responsable, est prêt de concéder au cabinet sur le point d'être formé le privilège de donner son avis sur toutes matières. Mais le gouverneur général actuel préférera résigner le gouvernement des Canadas, plutôt que de réadmettre comme conseillers d'État certains individus du dernier cabinet, ou de leur permettre, alors qu'il y a d'insurmontables objections à leurs principes, de monopoliser les charges publiques de la colonie depuis les plus distinguées à celles qui sont les plus humbles. Sir Charles Metcalfe prendra occasion de prouver au pays qu'il s'en tient à ce qui suit: et qu'aux prochaines élections la question sera le gouvernement responsable accordé dans toute son

(1) Ce R. P. Larkin est le même M. J. Larkin, qui s'est fait connaître si avantageusement à Montréal, et surtout par les élèves du Petit Séminaire de cette ville, où il a enseigné la Philosophie pendant 12 ans. C'est en 1840 que le diocèse a été privé de ses services; il y était arrivé en 1828.

évacuée, et que le pavillon britannique y soit rétabli. L'ambassadeur a déclaré que des moyens plus prompts n'avaient pas été employés, uniquement par égard pour les rapports bienveillants qui existaient entre les deux gouvernements. On est curieux de voir comment cela finira. L'Angleterre veut sans doute profiter de cet incident pour forcer le gouvernement napolitain à lui faire des concessions commerciales. C'est un prétexte qu'elle est heureuse de trouver et dont elle s'empare : cette querelle qu'elle cherche au gouvernement napolitain rappelle celle de l'affaire des souffres.

AMÉRIQUE.
Indiens des Florides.—Le *St. Augustine News* dit : "Plusieurs indiens sont dernièrement venus à Alachua. Leur conduite est fort pacifique. Nous pensons tous ici que le peu d'indiens qui restent dans les Florides ne devraient point être tracassés. Leurs services pourraient plus tard nous être très précieux pour explorer la partie de la Péninsule qui est encore inconnue. Il est à souhaiter que l'intérêt fût ici ce que n'a pas toujours fait l'humanité, et que ce qui reste de la malheureuse race des hommes rouges ne soit pas détruit par le fer, le feu et la dent des bêtes féroces comme leurs pères l'ont été."
Canadien.

Je vous remercie bien sincèrement, dit l'hon. M. Viger, à son correspondant, de ce que vous me-mandez dans votre lettre ; je n'attendais rien de moins d'hommes honnêtes comme le sont mes compatriotes. Je vous le répète, je ne demande que justice et j'ai des titres sûrs pour l'obtenir. Si j'avais plus de temps, accablé d'affaires comme je suis, je vous dirais au surplus... (ceci est spécial au Comté, et nous ne le reproduisons pas.)

Je puis paraître, ajoute-t-il, devant ceux qui m'ont fait l'honneur de m'accorder des marques de leur confiance dans des temps critiques, sans crainte d'être convaincu de l'avoir trahie. L'homme capable d'être resté dix-neuf mois derrière les verroux pour ne pas souscrire à des conditions qui n'étaient pas d'accord avec l'honneur de son pays, ni reconnaître un principe dangereux pour les droits comme pour les libertés de ses concitoyens, n'a pas souillé ses cheveux blancs par des démarches contraires à son devoir. Le temps fera voir que ma conduite est de nature à soutenir le système du gouvernement responsable au lieu de l'ébranler.

Il est remarquable que l'année 1843 a vu enfin les Canadiens français appeler à jouer des rôles que leurs talents et leur position sociale leur méritaient depuis longtemps. Ainsi le fauteuil présidentiel de la chambre d'assemblée était rempli par un Canadien, et celui du Conseil Législatif de même et les Maires de nos deux cités étaient canadiens. Nous avions en outre un procureur général canadien, un juge en chef canadien, et aujourd'hui un président du conseil exécutif canadien. Mais ce qu'il y a de mieux, c'est que chacun d'eux ont fait tout l'honneur possible à leurs situations respectives, à eux-mêmes et à leur pays. Espérons que le gouvernement ne négligera plus une origine qui a si bien fait ses preuves dès les premiers instants qu'elle a été honorée comme elle le méritait.

ANGLETERRE.
On écrit de Paris au *Globe* de Londres que le roi des Français a fait inviter la reine d'Angleterre, par le duc et la duchesse de Nemours, à venir l'année prochaine à Saint-Cloud, et que, si la reine n'accepte pas, Louis-Philippe se rendra à Windsor, si sa santé le lui permet.

Le duc et la duchesse de Nemours, dit de son côté le *Morning-Post*, resteront à Londres jusqu'au 27, jour où ils partiront pour Bruxelles. Ils resteront 48 heures auprès du roi des Belges, et reviendront ensuite à Paris.

ESPAGNE.
Voici la formule du serment prêté par la reine le 10 novembre en présence du sénat et de la chambre des députés :

"Je jure devant Dieu et sur les saints Évangiles que je respecterai et ferai respecter la constitution de la monarchie espagnole promulguée à Madrid le 29 juin 1837, que je respecterai et ferai respecter les lois sans avoir d'autre but que le bien national.

"Si je faisais en tout ou partie le contraire de ce que j'ai juré, je ne devrais pas être obéie ; au contraire, ce que je ferais serait nul et de nul effet ; qu'ainsi Dieu me soit en aide, sinon que j'en sois responsable devant lui."

A l'occasion de la majorité de la reine Isabelle, la municipalité de Madrid a adressé aux habitants de cette capitale une proclamation dans laquelle elle les invite à orner de tentures les façades de leurs maisons à illuminer.

On a découvert le 5, à Valence, un plan formé pour assassiner le capitaine-général. Un des conjurés a, dit-on, été arrêté.

RUSSIE.
Le grand-duc Michel de Russie est parti le 9 de Berlin pour Saint-Petersbourg.

S'il faut en croire la *Cuzette universelle allemande*, l'empereur de Russie aurait déclaré sa résolution de ne pas reconnaître la révolution grecque aussi longtemps que le roi Othon serait dominé par les partis. L'ancien ordre de chose ne pourrait se soutenir un instant : l'empereur n'exige donc point qu'on y revienne ; mais au roi seul appartient le droit de changer les formes de son gouvernement.

Il règne un très-grand mouvement dans les ports méridionaux de l'empire russe. L'ordre a été donné par le gouvernement d'équiper et d'armer la flotte, et de mettre en bon état les bâtiments de transports ; il est également question d'envoyer des renforts à l'armée cantonnée dans la Bessarabie.

SYRIE.
On mande de Hambourg, le 10 novembre :

Les nouvelles de Beyrouth portent que des troubles sérieux ont éclaté à Latakia, Jérusalem, Naplouse, Tripoli et autres villes de la Syrie, où les habitants en sont venus aux mains avec les Albanais. On concentrait les troupes turques de la Syrie à Saïda.

DEUX-SICILES.
Suivant une lettre de Naples, en date du 6 novembre, et que publie la *Gazette de Cologne*, un différend vient de s'élever entre le gouvernement britannique, à raison de la prise de possession de l'île de Lampeduse. L'ambassadeur anglais prétend que lors de cette prise de possession l'honneur du nom anglais a été blessé, et il demande une réparation. Bien que l'île de Lampeduse appartienne au roi, le gouvernement anglais exige qu'elle soit

vacuée, et que le pavillon britannique y soit rétabli. L'ambassadeur a déclaré que des moyens plus prompts n'avaient pas été employés, uniquement par égard pour les rapports bienveillants qui existaient entre les deux gouvernements. On est curieux de voir comment cela finira. L'Angleterre veut sans doute profiter de cet incident pour forcer le gouvernement napolitain à lui faire des concessions commerciales. C'est un prétexte qu'elle est heureuse de trouver et dont elle s'empare : cette querelle qu'elle cherche au gouvernement napolitain rappelle celle de l'affaire des souffres.

AMÉRIQUE.
Indiens des Florides.—Le *St. Augustine News* dit : "Plusieurs indiens sont dernièrement venus à Alachua. Leur conduite est fort pacifique. Nous pensons tous ici que le peu d'indiens qui restent dans les Florides ne devraient point être tracassés. Leurs services pourraient plus tard nous être très précieux pour explorer la partie de la Péninsule qui est encore inconnue. Il est à souhaiter que l'intérêt fût ici ce que n'a pas toujours fait l'humanité, et que ce qui reste de la malheureuse race des hommes rouges ne soit pas détruit par le fer, le feu et la dent des bêtes féroces comme leurs pères l'ont été."
Canadien.

Révoltes d'écoliers.—Le passage suivant, pris du *Barstcown Gazette*, est reproduit par le *Louisville Journal* :

"Une révolte a eu lieu parmi quelques-uns des élèves du collège St. Joseph. Il y a eu quelques dégâts et deux professeurs ont été blessés ou contusionnés. Six élèves ont été arrêtés et sont en liberté sous caution, en attendant leur jugement."
Idem.

PERDUS.
A L'ÉVÊCHÉ 2 volumes in-8° : DU PAPE, par le Comte de Maistre et la CONTINUATION DE L'HISTOIRE ECCLESIASTIQUE, par le Comte Robino, aussi 2 autres vol. in-8°.

A VENDRE.
Au Bureau des *Mélanges*, et chez MM. les libraires de la ville, le CALENDRIER ECCLESIASTIQUE ET CIVIL pour l'année Bissextile 1844.

AVIS PUBLIC.
UN MAÎTRE D'ÉCOLE CATHOLIQUE, capable d'enseigner la grammaire Française et Anglaise, trouvera de l'encouragement à St. Rémi en s'adressant au curé du lieu.
P. BEDARD, PRIN.
St. Rémi, 18 décembre 1843.

HISTOIRE DU CANADA.
LES SOUSCRIPTEURS POUR L'HISTOIRE DU CANADA, qui désireraient avoir le Vol. 1er, avant que le Soussigné puisse passer à la campagne, le trouveront à sa demeure, coin des rues Craig et Radegonde, Marché au Foin, ou à la Librairie de E. R. Fabre Ecr., rue St. Vincent, ou le livre sera aussi à vendre.
M. BIBAUD.

N. B.—Les personnes à qui il n'a été envoyé, ou laissé des exemplaires du prospectus, et qui n'ont pas encore envoyé les noms des souscripteurs, sont priées de le faire par la première occasion sûre.
M. B.
22 Déc.

PERDU.
SI QUELQU'UN a trouvé le 1er. volume du GÉNIE DU CHRISTIANISME, PAR CHATEAUBRIAND, il est prié de le remettre à l'Évêché de Montréal.

NOUVEL ÉTABLISSEMENT
DE RELIEUR.
LES SOUSSIGNÉS informent très-respectueusement leurs amis et le public en général qu'ils viennent d'ouvrir UNE BOUTIQUE DE RELIEUR, dans la rue Ste. Thérèse, vis-à-vis les imprimeries de MM. J. STARR et Cie. et de LOUIS PERRAULT. Les ouvrages de toutes espèces appartenant à leur branche seront exécutés avec célérité et dans les derniers goûts aux prix les plus réduits.

CHAPELEAU ET LAMOTHE.
Montréal, 10 novembre 1843.

EN VENTE A CE BUREAU,
PETIT MANUEL
DE
L'ARCHICONSÉCRÉTAIRE
DU TRÈS-SAIN ET IMMACULÉ
CŒUR DE MARIE,
Etablie dans l'église cathédrale de Montréal, le 7 février 1841.
QUATRIÈME ÉDITION EN CANADA,
AVEC L'APPROBATION DE MGR. DE MONTRÉAL.

DES CARTES DE TEMPÉRANCES TOTALE ET PARTIELLE.
PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET, PTER.
PUBLIÉ PAR J. B. DUPUY, PTER.
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.